

**Conseil d'établissement
Procès-verbal de la
séance ordinaire du
8 décembre 2020 à 18 h
Vidéoconférence ZOOM**

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 10 par Julien Le Maux.

1.1 Présences et quorum

Les présences sont prises et le quorum n'est pas atteint.

Personnes présentes :

- Catherine Bélanger (parent)
- Geneviève Galadriel Bélisle (responsable OPP)
- Julie Bonenfant (parent)
- Nathalie Brunet (directrice)
- Yanouchka Labrousse (parent)
- Julien Le Maux (parent)
- Isabelle Lemaire (enseignante)
- Karine Lussier (enseignante)

Personnes excusées :

- Julie Benoit (responsable du service de garde)
- Marjolaine Cloutier-Proulx (enseignante)
- Joëlle Gauthier (orthopédagogue)
- Ben Hassel (membre de la communauté – AR Milton Park)
- Hassan Korchal (parent)
- Alexis Kronström Richard (directeur adjoint)
- Luke Martin (membre de la communauté, Maison de l'amitié)
- Camille Lavoie (substitut) Absente
- Sherley Pellissier (substitut) Absente

1.2 Secrétariat

Julien Le Maux propose Yanouchka Labrousse, qui accepte le rôle pour cette réunion.

2. Questions du public

Il n'y a pas de questions du public pour cette séance.

3. Adoption de l'ordre du jour

Catherine Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour secondée par Isabelle Lemaire.

4. Adoption du procès-verbal du CÉ du 10 novembre 2020

Karine Lussier propose de reformuler la phrase sur la littératie numérique retrouvée en varia en remplaçant les points d'interrogations par :

Pour former les familles à propos de la citoyenneté numérique et réduire les risques de cyber criminalité.

Karine Lussier propose l'adoption du procès-verbal avec cette modification, Julie Bonenfant seconde.

5. Mot des membres de la communauté :

Luke Martin et Ben Hassel étant absents, il n'y a pas de mot des membres de la communauté.

6 Travaux du conseil

6.1 Sorties éducatives

Aucune nouvelle sortie n'a été discutée pour adoption ce jour.

6.2 Prévention de la violence

Il s'agit d'un comité présidé par le directeur adjoint qui est absent ce jour. Nathalie Brunet signale que les activités de *Vers le pacifique* reprennent leur cours.

Pour ce qui est de la gestion des récréations, une des interventions permettant la prévention de conflits, l'achat et la gestion de matériel est à prévoir. Ceci est complexifié par les mesures sanitaires et autres contraintes liées à la situation pandémique.

6.3 Projet éducatif

Nathalie Brunet nous informe du statut quo.

6.4 Surplus déficit 19-20

Nathalie Brunet présente le document *Surplus et bénéfices 2019*. Cf pièce jointe.

Certains déficits (ex : service de garde, entretien ménager) sont liés au contexte pandémique et sont inévitables. La direction ne tient pas compte du déficit dans la gestion du budget 20-21.

Il reste par ailleurs un montant d'environ 30 000 \$ pour la réalisation de projets (fonds 4, campagnes de financement) qui n'ont pas eu lieu tel qu'il était prévu également en raison du contexte. Nathalie présentera le budget détaillé du fonds 4 au prochain CÉ afin d'en distinguer les sommes exactes dont nous disposons pour des projets. D'autres sommes sont perdues car elles n'ont pas pu être utilisées (non reportées).

Cependant, certains surplus pour des services directement offerts aux élèves peuvent être reconduits.

Nathalie Brunet répond à une question de Yanouchka Labrousse concernant les services spécialisés

disponibles à notre établissement et ceux qui sont manquants (ex : psycho éducation poste non comblé).

Julie Bonenfant demande des précisions sur les coûts en informatique. Nathalie Brunet explique qu'ils couvrent les dépenses liées aux ajouts d'ordinateurs et de tablettes. Geneviève Galadriel Belisle questionne sur la performance ou la fonctionnalité des ordinateurs en classe. Nathalie Brunet explique la manière dont la flotte d'ordinateurs est distribuée. Isabelle Lemaire nous informe que plusieurs ordinateurs sont arrivés pour le soutien aux élèves récemment et seront distribués sous peu. Bref, il y aura un certain renouvellement de la flotte. Il existe des élèves qui ont des besoins spécifiques et qui nécessitent des outils informatiques pour réaliser leurs apprentissages. Malheureusement, il est noté que les élèves vivant avec des troubles spécifiques (ex : lexies) sont moins bien lotis du point de vue du budget alloué par le MEQ que ceux vivant avec des handicaps. L'établissement parvient néanmoins à fournir des ordinateurs à tous les enfants ayant un trouble spécifique nécessitant l'utilisation d'un outil technologique, qu'ils bénéficient de la mesure ministérielle ou pas, ce qui est louable.

Geneviève Galadriel Belisle propose d'avoir recours à certains parents bénévoles pour offrir aux enfants une aide pour avoir recours aux outils informatiques. Elle connaît notamment une personne qui pourrait aider en ce sens. Nathalie Brunet en prend note car ceci serait envisageable lorsque les mesures sanitaires édictées par la Santé Publique le permettront.

6.5 Projet maternelle 4 ans

Le Ministère propose aux écoles comptant déjà des classes de maternelle 4 ans à mi-temps (c'est le cas de notre établissement) d'ouvrir pour la prochaine rentrée scolaire la maternelle à temps complet. Notre direction n'y voit pas de difficulté car dans les faits, les enfants de maternelle 4 ans sont déjà présents à l'école toute la journée. En effet, chaque journée à la maternelle 4 ans est en ce moment constituée d'un bloc enseignement et d'un bloc éducatif. Dorénavant, le bloc enseignement occupera les deux plages horaires

Il est proposé d'accepter l'ouverture de classe de maternelle 4 ans à temps complet pour la rentrée 2021. Le quorum n'étant pas atteint, la décision est reportée à la prochaine réunion du CE.

6.6 Règlementation du service de garde

Il est proposé au CE d'adopter certains changements à la règlementation du service de garde soulignés en rouge (cf le document en pièce jointe). Par exemple, il est proposé de maintenir les frais de garde pour les sorties éducatives lorsque l'enfant avait été préalablement inscrit mais ne se présente pas. Également, il est proposé de maintenir les frais de garde lors des voyages décidés par les parents. Pour la résiliation du service de garde il est demandé de couvrir les frais pendant 2 semaines

Les modifications au règlement sont adoptées par le conseil d'établissement. Cependant, une phrase clarifiera le point des sorties manquées qui n'était pas clair pour les parents du CE.

Par ailleurs, Julien Le Maux, faisant suite aux commentaires de plusieurs parents, demande de revenir au système de l'année passée pour l'inscription des enfants aux journées pédagogiques c'est-à-dire de permettre l'inscription pour une période de 6 mois (ou 3 mois) plutôt qu'à la pièce. Les autres parents du CE supportent cette demande.

Certains parents ont également demandé que le nom des enfants inscrits aux journées pédagogiques soit affiché sur un document à la portée de tous. Ceci semble problématique sur le plan de la confidentialité et n'est pas retenu.

Nathalie fera part à Julie des demandes exprimées par les parents.

6.7 Service de garde

Julie Benoît, responsable du service de garde n'est pas présente ce jour.

Nathalie Brunet nous informe que les responsables sont en réflexion pour améliorer la communication entre le personnel du service de garde et les élèves et leurs parents. La tâche pour les éducatrices étant compartimentée, (et alourdie par les mesures sanitaires), il peut manquer de temps réservé pour communiquer avec les parents.

L'application mobile pour faciliter la récupération des enfants au service de garde n'est pas encore mise en place. Cela suscite une certaine inquiétude des parents étant donné l'approche de la période des grands froids et le fait que l'attente est effectuée à l'extérieur de l'établissement.

6.8 OPP

Geneviève Galadriel Belisle, au nom de l'organisme de participation des parents, vérifie s'il y a possibilité dans la période actuelle d'avoir recours à des parents bénévoles. Pour le moment, les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école.

Pour la bibliothèque, Geneviève a mis sur pied (en collaboration avec Alexis Kronström) un système de bac. Geneviève reçoit des demandes du professeur par courriel et achemine les livres demandés aux professeurs dans les bacs. Son travail est appréciable.

Pour le gazon synthétique dans la cour (idée de Geneviève), l'école Louis Hyppolite qui a déjà réalisé ce projet, se dit incertaine que cette installation va passer au travers de l'hiver. Pour ce qui est de faire un devis, Nathalie Brunet confirme qu'il ne poserait pas de problème qu'un entrepreneur vienne dans la cour. Ceci pourrait nous orienter rapidement sur la recevabilité du projet

6 Affaires nouvelles

6.1 Nouvelles de l'école

La direction explique que malgré le bon déroulement de ce premier trimestre scolaire en contexte pandémique, la fatigue accumulée du corps professoral, du personnel et des autres professionnels se fait sentir. Les vacances sont bien attendues! L'école est quand même parvenue à organiser des activités pour souligner Noël avec les enfants. Un déjeuner sera fourni par l'établissement et d'autres activités auront lieu. Les parents du CÉ saluent les efforts de toute l'équipe d'APDLM pour créer un environnement sain pour nos enfants. Les professeurs notent que les enfants en général continuent à bien s'adapter aux mesures.

Également il faut mentionner qu'aucune éclosion de la COVID-19 ne s'est déclarée dans l'établissement pour ce premier trimestre. Le CE se réjouit de cette situation.

6.2 Vente d'huiles

La vente d'huiles devrait être réalisée cette année comme dans le passé. Toutefois, à ce jour, aucune discussion n'a eu lieu. Un suivi sera réalisé dans le futur.

6.3 Évaluation du photographe

Cette année les services d'un nouveau photographe ont été retenus pour la photographie scolaire.

La réaction des parents par rapport aux épreuves des photographies envoyées par courriel n'est pas unanime. Certains parents se sont plaints du résultat, trouvant par exemple que les enfants manquaient de naturel ou encore que des aspects techniques semblaient déficients. Or d'autres parents questionnés estimaient les aspects techniques réussis et l'approche intéressante.

Il est à noter que l'approche du photographe était différente de celle traditionnellement utilisée. En effet, il se rendait en classe et prenait des photos des enfants dans leur environnement.

Les professeurs ont apprécié son professionnalisme, ont trouvé le processus fluide et estiment que le dérangement de la journée de classe était minimisé par cette approche.

Cependant, suite au nombre inhabituel de réactions défavorables de la part de parents il est convenu de faire un suivi auprès du photographe afin de lui signaler qu'il existe des insatisfactions. Julie Bonenfant se chargera de ce suivi.

6.4 Varia

Aucun point

7. Suivis au procès-verbal

7.1 Stationnement et circulation autour de l'école

Julien Le Maux fait état des démarches entreprises depuis le dernier CÉ en faveur d'une fermeture de la rue Drolet entre la rue Roy et l'avenue des Pins pour des raisons de sécurité lors des périodes d'engorgement. Une discussion avec Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, a révélé qu'une demande pouvait être faite en ce sens à la ville-centre. Les demandes potentielles suivantes sont discutées : d'interdire le stationnement du côté ouest de la rue (durant les périodes critiques), d'interdire l'arrêt des voitures et finalement d'utiliser des cônes pour créer un corridor de sécurité pour permettre un espace sécuritaire pour les enfants, les parents et le personnel de l'école aux heures jugées critiques.

Le changement sur Drolet soit l'interdiction de stationnement à proximité de l'entrée du service de garde devrait être demandé de façon définitive (et non lié au contexte covid). Les périodes critiques qui devraient être visées par l'interdiction de stationnement sont discutées. Tous s'entendent pour cibler la plage de 15h à 18h. Cependant la situation est également problématique de 7h15 à 9h15 le matin

Il est convenu que Julien Le Maux rédigera une lettre que les membres du CE approuveront par courrier électronique.

Julien Le Maux rapporte qu'il existe également une problématique sur Henri-Julien. L'interdiction de stationner n'est pas respectée ce qui empêche l'autobus scolaire de se stationner adéquatement. De plus l'étroitesse de la rue oblige l'autobus à reculer dans le terre-plein pour pouvoir tourner.

7.2 Projet d'éducation à la sécurité numérique

Il a été proposé à la dernière rencontre que le budget de formation du CÉ soit utilisé pour offrir une formation aux parents ayant pour but d'outiller les familles à propos de la citoyenneté numérique et réduire les risques de cybercriminalité.

Karine Lussier rapporte qu'une rencontre intéressante concernant la cybercriminalité a eu lieu récemment entre des élèves et une policière du SPVM. Les élèves ont été captivés

Un intervenant socio communautaire contacté pourrait présenter aux parents une conférence (zoom ou teams) portant sur le sujet pour le montant correspondant au budget du CE (environ 500\$). Il s'agit de l'option répondant le mieux aux objectifs du projet. Une conférence s'adressant aux enfants sur la

vérification des sources semblait moins alignée avec les objectifs. Aucune conférence ne pourrait s'adresser à la fois aux parents et aux enfants.

Une possibilité de financement via des contacts professionnels de Julien Le Maux est à explorer.

9. Points au Pied-de-la-Montagne Annexe

Aucune nouvelle information n'est rapportée à ce sujet.

10. Correspondance

Aucune correspondance à rapporter.

11. Rapport de la personne déléguée au comité de parents

Catherine Bélanger a assisté à sa première réunion comité des parents.

Elle rapporte que l'un des points soulevés était l'appui des parents à des demandes des enseignants. Les parents exprimaient un certain inconfort à se prononcer. Catherine Bélanger sollicite notre opinion sur ce point. Julien Le Maux soulève que les réticences pourraient être de nature plutôt institutionnelle, les parents étant potentiellement mal à l'aise de se prononcer sur ces points au nom de leur CE.

Par ailleurs, certains membres du comité de parents ont émis des insatisfactions sur la façon dont le CA répondait aux questions.

Les points concernant la ventilation des écoles seront rediscutés lors de la rencontre de la semaine prochaine.

Julie Bonenfant questionne Nathalie Brunet à propos de la qualité de la ventilation de notre établissement. Nous n'avons pas de renseignement concernant la qualité de l'air. Par contre, le nettoyage complet des unités, systèmes et conduits de ventilation a été fait récemment (2019, une fois aux 10 ans) et les filtres sont changés régulièrement. Il est aussi demandé à tout le monde d'ouvrir régulièrement fenêtres et portes (ventilation naturelle).

12. Levée de la séance

La réunion est levée à 20h55 par Julien Le Maux.

Julien Le Maux